

L'essor des échanges internationaux

La mobilité des étudiants de l'Université de Marne-la-Vallée connaît un essor régulier, tant dans le sens des départs que des arrivées. Comme le programme Erasmus gère la majorité des échanges, les étudiants partants restent majoritairement en Europe et les arrivants sont essentiellement européens. Toutefois, la majorité des étudiants accueillis à l'Université de Marne-la-Vallée vient de façon autonome.

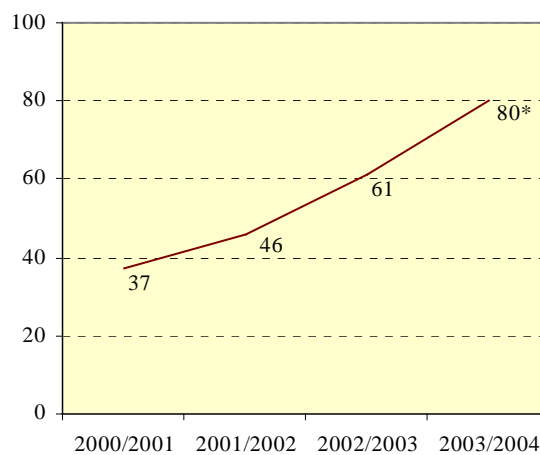
Le nombre des étudiants partant étudier à l'étranger augmente

En 2000-2001, 37 étudiants de l'Université de Marne-la-Vallée sont partis effectuer une partie de leurs études à l'étranger, grâce à un programme d'échanges ou à une convention signée entre établissements. En 2002-2003, ce type de départ a concerné 61 étudiants. Le service des relations internationales de l'université prévoit le départ de 80 étudiants pour l'étranger en 2003-2004.

Entre 2000-2001 et 2002-2003, le nombre d'étudiants bénéficiant de mobilités internationales pour études a presque doublé. Au total, entre ces deux périodes, 144 étudiants ont suivi une partie de leurs études à l'étranger. Ce type de dispositifs intéresse donc annuellement, en moyenne, 0,5 % des étudiants de l'Université de Marne-la-Vallée. A titre de comparaison, au niveau national, 1 % des étudiants font également le choix d'étudier à l'étranger, ce qui est peu au regard des 10 % d'étudiants mobiles souhaités (cf. encadré : une volonté politique forte).

Le programme Erasmus gère la majorité des partants de l'Université de Marne-la-Vallée (plus des trois quarts). Ce qui explique que près de 80 % des partants restent en Europe, avec comme destination favorite l'Espagne (qui accueille 60 % des jeunes migrant en Europe) et secondairement l'Allemagne (choisie par 25 % des étudiants poursuivant leurs études en Europe). Les deux tiers des partants effectuent une année d'études complète dans leur établissement d'accueil.

Croissance du nombre d'étudiants partant à l'étranger



* estimation

Source : Services des relations internationales de l'Université de Marne-la-Vallée, 2004

Une volonté politique forte

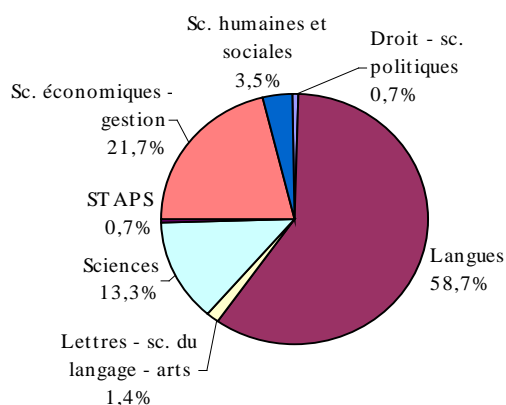
L'harmonisation européenne des diplômes est un des buts du système LMD (Licence - Master - Doctorat) système vers lequel toutes les universités françaises doivent tendre. Cette harmonisation doit faciliter la mobilité des étudiants en cours d'études. De plus, le 12 novembre 2003, le Ministre de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche (Luc Ferry) et le Ministre des affaires étrangères (Dominique de Villepin) instaurent le *Conseil national pour le développement de la mobilité internationale des étudiants*. L'objectif est d'inciter 10 % des étudiants à effectuer un séjour d'études à l'étranger.

Cette volonté politique nationale trouve un écho à l'Université de Marne-la-Vallée. En effet, L'Université s'est donnée comme objectif d'accroître l'ouverture vers l'international dans son projet d'établissement pour la période 2002-2005. De plus, elle a signé plus de 60 conventions avec d'autres universités européennes de 15 pays différents afin de faciliter, entre autres, les échanges d'étudiants.

Les études à l'étranger intéressent essentiellement les étudiants en langues.

Les programmes d'échanges intéressent principalement des étudiants de langues (59 % des partants sont inscrits dans cette discipline, contre 12 % des sédentaires), discipline fortement féminisée (78 % des inscrits sont des filles). C'est pourquoi la majorité des étudiants partis à l'étranger pour études sont des filles (65 % alors qu'elles ne représentent que 43 % des sédentaires). A noter qu'en DEUG LEA, un séjour linguistique de 3 semaines est obligatoire pour valider ce diplôme, mais peu d'étudiants utilisent les programmes d'échanges (8 étudiants). Les études à l'étranger attirent secondairement les étudiants de sciences économiques et de gestion. Les partants ont donc obtenu plus souvent un bac littéraire ou économique que les sédentaires (respectivement 41 % et 27 % contre 14 % et 21 %).

Discipline des étudiants partis à l'étranger



Effectif total : 144

Source : Université de Marne-la-Vallée, 2004

La plupart des partants suivaient des études de 2^{ème} cycle (84 % contre 30 % des étudiants restés à l'Université de Marne-la-Vallée). En effet, l'université n'autorise les départs qu'aux étudiants inscrits au minimum en 2^{ème} année de 1^{er} cycle. Ainsi, 67 % des partants étaient soit en licence (39 %) soit en maîtrise (28 %). Un quart des migrants préparait un diplôme professionnel (soit 37 personnes), dont quasiment la moitié en IUP « transport, hôtellerie, tourisme et loisirs ».

Des étudiants brillants et peu mobiles jusque là.

Les étudiants partants se distinguent des sédentaires par leur parcours scolaire et universitaire plus rapide : 71 % d'entre eux ont obtenu leur bac à 18 ans ou avant (contre 56 %). De plus, ils ont mis moins de temps pour accéder en 3^{ème} et 4^{ème} année (2,9 ans et 4,0 ans en moyenne contre 3,2 ans et 4,6 ans).

En revanche, avant de partir à l'étranger, peu avaient déjà connu une mobilité : 87 % ont validé leur bac en Seine-et-Marne ou Ile-de-France (contre 82 % des sédentaires) et quasiment tous étaient inscrits à l'Université de Marne-la-Vallée l'année précédant leur période à l'étranger.

Les freins au départ : un problème de coût ou une mauvaise information ?

Seul 0,5 % des étudiants de l'Université de Marne la Vallée part étudier à l'étranger. Or, une enquête menée au printemps 2003 par le cabinet d'études *Etat d'esprit* auprès de 290 étudiants de l'Université de Marne-la-Vallée, représentatifs de l'ensemble de la population universitaire, a montré que 86 % des étudiants déclarent être personnellement intéressés par des études à l'étranger et 47 % envisagent de partir dans les prochaines années. Seuls 2 % des étudiants estiment que la mobilité n'apporte aucune valeur ajoutée à un diplôme.

De plus, chaque année, plus de 150 étudiants de l'Université de Marne-la-Vallée participent aux réunions d'information sur les programmes d'échanges organisés par le service des relations internationales.

Quels sont alors les freins à la mobilité ? 86 % des étudiants citent le coût de la mobilité, plus de 37 % des problèmes d'organisation (problèmes d'hébergement, administratifs...) et 36 % la barrière de la langue. Mise à part la barrière de la langue, les freins à la mobilité pourraient être levés par une meilleure information. En effet, en dehors d'Erasmus, peu d'étudiants sont capables de citer un programme d'échanges. Ils ont également une faible connaissance des aides financières qu'ils peuvent solliciter.

Cette enquête a également permis d'interroger une trentaine d'étudiants ayant effectué un séjour à l'étranger dans le cadre de leurs études. Tous affirment que ce séjour constitue une expérience positive, enrichissante. Les problèmes rencontrés sont assez éloignés de ce qu'imaginent les étudiants sédentaires : problèmes d'adaptation au mode de fonctionnement des études dans le pays d'accueil et manque d'informations et d'encadrement.

Une multitude de programmes et d'aides

Afin d'organiser leur séjour d'études à l'étranger, les étudiants peuvent partir dans le cadre de ***programme d'échanges ou de convention entre établissements*** :

- ✓ Le programme d'échanges ERASMUS propose aux étudiants de partir dans un pays européen. A partir de la 2^{ème} année d'études.
- ✓ Les accords CREPUQ permettent d'étudier dans une université francophone ou anglophone québécoise. A partir de la 2^{ème} année d'études.
- ✓ Les accords CODOFIL pour étudier en Louisiane (USA). A partir de la 3^{ème} année d'études.
- ✓ Les accords Direct Entry Students pour suivre des études en Ecosse. A partir de la 3^{ème} année d'études.
- ✓ Les conventions bilatérales. L'Université de Marne-la-Vallée a signé des accords permettant l'échange d'étudiants entre deux universités. A partir de la 2^{ème} année d'études.

Les étudiants partant étudier à l'étranger peuvent, sous certaines conditions, bénéficier de différentes ***aides financières***, dont :

- ✓ Les bourses de voyages gérées par le CROUS
- ✓ Les bourses de la région Ile-de-France
- ✓ Les bourses du département de Seine-et-Marne
- ✓ Les bourses de mobilité Erasmus
- ✓ Les bourses de mobilité de l'Université de Marne-la-Vallée

19 % des étudiants viennent via un programme d'échanges

Entre les années universitaires 2000-2001 et 2002-2003, l'Université de Marne-la-Vallée a accueilli 844¹ étudiants en mobilité internationale pour études. L'analyse qui suit porte sur 734 étudiants en mobilité internationale ; ils représentent en moyenne chaque année 2,5 % des inscrits de l'Université de Marne-la-Vallée. Parmi ces nouveaux arrivants, 19 % ont bénéficié d'un programme d'échanges.

Le service des relations internationales

Le service des relations internationales est dirigé depuis octobre 1996 par le professeur Pierre-André Picon. La gestion administrative est assurée par Virginie Cardaillac-André, Valérie Antoniw et Séverine Lavergne. Ce service est investi de quatre missions :

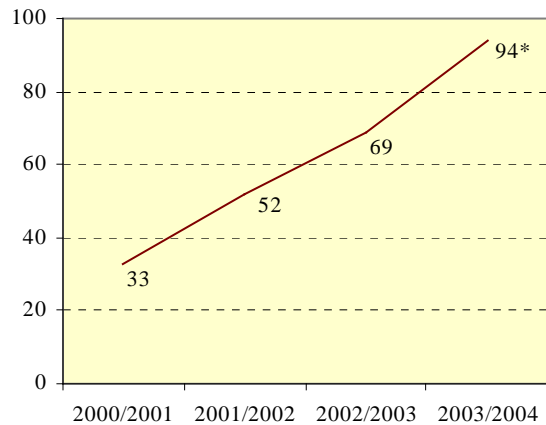
- ✓ Promouvoir la mobilité étudiante (études et stages à l'étranger)
- ✓ Gérer les mobilités enseignantes (missions d'enseignement et suivi des programmes d'échanges)
- ✓ Organiser l'accueil des étudiants étrangers reçus en programme d'échanges
- ✓ Gérer les aides financières relatives à toutes les mobilités.

De plus en plus d'étudiants bénéficiant de programme d'échanges.

En passant de 33 étrangers en 2000-2001 à 69 en 2002-2003, le nombre d'étudiants accueillis à l'Université de Marne-la-Vallée dans le cadre de programmes d'échanges a plus que doublé. Pour l'année en cours, l'Université attend près de 94 étudiants. Au total, durant la période 2000-2003, elle aura accueilli 154 étudiants dans le cadre de programme d'échanges.

Plus de 9 étudiants sur 10 viennent étudier dans le cadre du programme Erasmus. Ainsi, quasiment la totalité des étudiants venant de façon encadrée sont européens (94 %). En particulier, trois pays regroupent pratiquement les deux tiers des arrivants : l'Espagne (32 %), l'Italie (17 %) et l'Allemagne (13 %). Un peu plus du quart (28 %) sont originaires des pays de l'Europe centrale et orientale.

Croissance quasi-linéaire du nombre d'étudiants étrangers venant étudier à l'Université de Marne la Vallée dans le cadre de programme d'échanges



* estimation

Source : Services des relations internationales de l'Université de Marne-la-Vallée, 2004

¹ Parmi eux, 110 Chinois se sont inscrits en 2001-2002, tous en DU « Etudier en français », grâce à des accords entre l'université et un organisme leur permettant de suivre des études en France. Ce partenariat n'a pas été renouvelé par la suite. Au regard de la particularité de ces étudiants, ils ont été retirés de l'analyse.

Méthodologie

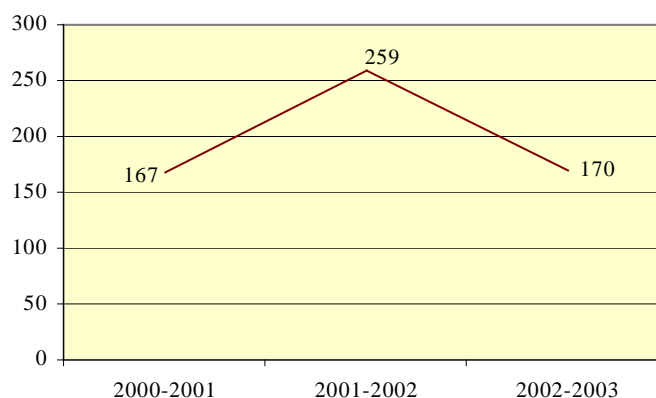
Il est relativement aisé de comptabiliser les étudiants ayant connu une mobilité internationale grâce à un programme d'échanges : qu'il s'agisse d'un départ de l'Université de Marne-la-Vallée ou d'une arrivée, les étudiants sont recensés au service des relations internationales de l'université. En revanche, les étudiants s'inscrivant à l'université hors programme d'échanges sont plus difficiles à saisir. La définition suivante a été adoptée : est considéré en mobilité internationale pour études un étudiant inscrit dans un établissement d'enseignement étranger l'année précédant l'inscription à l'Université de Marne-la-Vallée. Cette définition englobe donc des étudiants de nationalité française poursuivant des études à l'étranger avant de venir dans notre université. Ces derniers représentent 14 % des étudiants mobiles hors programme.

Les caractéristiques des étudiants mobiles ont été analysées à partir des données contenues dans le fichier des inscrits de l'université (Apogée) et comparées à la population moyenne des étudiants inscrits en 2000-2001, 2001-2002 et 2002-2003.

Les effectifs des étudiants hors programme d'échanges sont stables :

Annuellement, l'Université de Marne-la-Vallée accueille environ 170 étudiants quittant l'étranger pour étudier en Seine-et-Marne. Exception notable, en 2001-2002, environ 260 étudiants (soit 50 % en plus) ont fait ce choix. A l'inverse des étudiants venus dans le cadre de programme d'échanges, peu d'étudiants venus de façon autonome sont européens (14 %), dont plus de la moitié vient d'Europe de l'est, et notamment de Roumanie. La grande majorité arrive d'Afrique (61 %), essentiellement de pays du Maghreb, et en particulier du Maroc. Remarquons que près de 14 % des arrivants sont français de nationalité mais plus de la moitié a validé un bac à l'étranger. Plusieurs causes peuvent être avancées pour expliquer la prédominance des étudiants africains : la maîtrise de la langue française, les liens historiques entre la France et ses anciennes colonies et surtout l'existence pour ces étudiants d'un réseau familial et/ou amical en Ile-de-France, facilitant ainsi le premier accueil.

Evolution du nombre d'étudiants en mobilité internationale hors programme d'échanges



Source : Université de Marne-la-Vallée, 2004

Origine géographique des étudiants en mobilité internationale hors programme

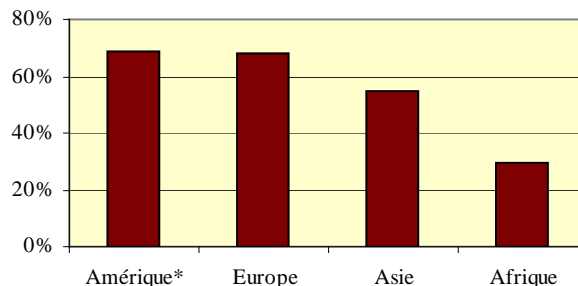
	Effectifs	%
Afrique	363	60,9 ⇒ dont 62 % sont originaires de pays du Maghreb
Europe	82	13,8 ⇒ dont 60 % sont originaires de pays de l'Europe centrale et orientale
France	82	13,8 ⇒ dont 57 % ont validé un bac à l'étranger
Asie	53	8,9
Amérique	16	2,7
Océanie	0	0,0
Total	596	100,0

Source : Université de Marne-la-Vallée, 2004

Une majorité de garçons parmi les étudiants hors programme d'échanges

Les étudiants venant de façon autonome à l'Université de Marne-la-Vallée sont majoritairement des garçons (60 %) alors qu'ils ne sont que 26 % parmi les étudiants arrivant dans le cadre de programme d'échanges. Une différence qui s'explique par la zone d'origine des étudiants et donc par des différences culturelles. Ainsi, en programme d'échanges comme hors programme, les étudiantes de pays occidentaux sont majoritaires (respectivement 74 % et 68 %). En revanche, parmi les africains hors programme, elles ne représentent que 30 % des arrivants.

Part des filles parmi les étudiants venant hors programme d'échanges



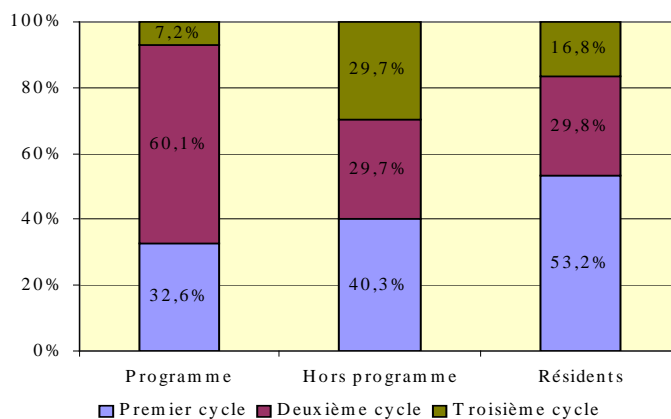
* Moins de 50 individus

Source : Université de Marne la Vallée, 2004

Etudiants en programme et hors programme d'échanges : des études différentes

La majorité des jeunes venus étudier à l'Université de Marne-la-Vallée dans le cadre de programmes d'échanges suit des études de second cycle, ce qui constitue une différence majeure d'une part avec les étudiants venus de façon autonome et d'autre part avec les étudiants résidents depuis plus d'un an en France. Un peu plus de la moitié des arrivants en programme se sont inscrits en licence (22 %) ou maîtrise (29 %). Ils optent pour les diplômes professionnels dans la même mesure que les résidents (32 %). Mais ils choisissent quasiment tous l'IUP « transport, hôtellerie, tourisme et loisirs » (41 des 45 étudiants inscrits en diplôme professionnel).

Mobilité internationale et niveau d'études

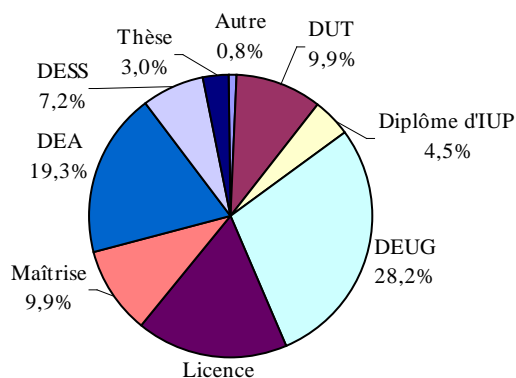


Source : Université de Marne-la-Vallée, 2004

Les étudiants venus hors programme sont plus nombreux, proportionnellement, en premier cycle (40 %). Mais c'est leur part en troisième cycle (30 %) qui distinguent les étudiants hors programme des autres étudiants : seuls 17 % des résidents et 8 % des étudiants bénéficiant de programme d'échanges sont inscrits à ce niveau d'études. Ces différences de niveaux entre étudiants en programme et hors programme d'échanges s'expliquent par des différences d'objectifs : les étudiants en programme d'échanges cherchent à valider des crédits pour obtenir un diplôme dans leur université d'origine alors que les étudiants hors programme souhaitent obtenir un diplôme français, voire un cursus complet.

La plupart des étudiants venant de façon autonome envisagent a priori des études longues : 55 % suivent des études « générales » (DEUG, licence, maîtrise). De plus, 22 % des étudiants en mobilité internationale hors programme suivent des études doctorales (DEA ou thèse). Ainsi, ces étudiants seront amenés à s'inscrire durablement à l'université (a contrario des étudiants en programme qui ne peuvent rester qu'un an au maximum). D'ailleurs, près de 60 % d'entre eux sont encore à l'Université de Marne-la-Vallée l'année qui suit leur arrivée, et un tiers deux ans après.

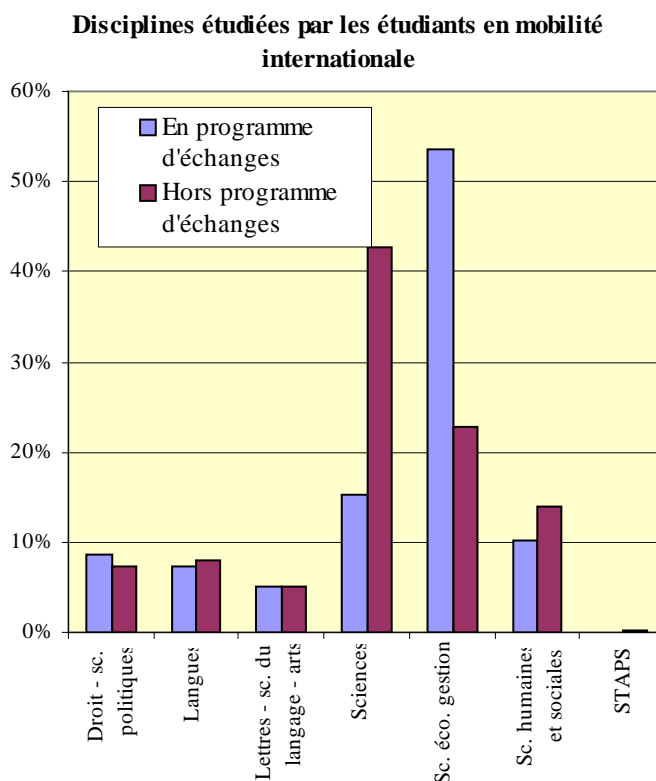
Diplôme suivi par les étudiants hors programme d'échanges



Effectif total : 596

Source : Université de Marne-la-Vallée, 2004

Si les étudiants venus à l'Université de Marne-la-Vallée hors programme d'échanges sont plus nombreux proportionnellement à opter pour des filières longues que leurs homologues plus encadrés dans leur démarche de mobilité, ils sont également plus nombreux à choisir des études scientifiques (43 % contre 15 %). Ces différences de disciplines sont probablement liées à des différences d'origines et de besoins : les étudiants en programme d'échanges, majoritairement européens, seraient plutôt en quête de connaissances générales. De plus, ces étudiants ont peu de latitude en ce qui concerne leur études : il s'agit d'un choix en concertation avec les enseignants. En revanche, les étudiants moins encadrés, principalement issus de pays en voie de développement, rechercheraient plutôt l'acquisition de compétences scientifiques et techniques. Leur pays d'origine offrant peu de formations de ce type à un niveau supérieur, les étudiants se verraient contraints au départ. Ils auraient pour objectif de valoriser leurs nouvelles compétences lors du retour au pays, parcours universitaire achevé.



Source : Université de Marne-la-Vallée, 2004

Bilan et perspectives

La mobilité des étudiants de l'Université de Marne-la-Vallée se développe grâce à la mise en place de programme d'échanges et de conventions entre établissements d'enseignement supérieur. 0,5 % des étudiants ont ainsi pu effectuer un séjour d'études à l'étranger ; au niveau national, ce type d'échange concerne 1 % des étudiants. Alors que les étudiants sont conscients de l'opportunité d'un séjour à l'étranger, peu osent franchir le pas. Pour se justifier, ils évoquent la barrière linguistique et des problèmes organisationnels et financiers plus imaginés que réels.

Afin de développer la mobilité des étudiants de l'Université de Marne-la-Vallée vers les établissements étrangers, il conviendrait :

- ✓ de **généraliser l'enseignement des langues**, car la barrière linguistique demeure un frein majeur à la mobilité internationale.
- ✓ de **mieux informer les étudiants** sur les possibilités d'études à l'étranger, en mettant l'accent en particulier sur les aides financières possibles.
- ✓ de **valoriser les séjours d'études** des étudiants partis. Ceux-ci pourraient être un relais intéressant pour expliquer à leurs camarades la réalité du terrain.
- ✓ de **rassurer les étudiants** concernant la validation d'unités d'enseignement acquises à l'étranger. Le système d'European Credits Transfert System (ECTS) facilite déjà les équivalences. Avec la mise en place du LMD, la validation des crédits acquis à l'étranger pourra être plus facilement appliquée.
- ✓ de **impliquer fortement les enseignants**, certains étant peu mobilisés sur ce thème. Ils pourraient souligner l'importance d'un séjour à l'étranger tant du point de vue personnel qu'en terme d'insertion professionnelle.

La mobilité vers l'Université de Marne-la-Vallée dans le cadre de programme d'échanges prend également de l'importance. Toutefois, les étudiants venant de façon autonome restent les plus nombreux (80 % des étudiants en mobilité internationale) ; il s'agit majoritairement d'étudiants africains qui, s'ils n'ont pas ou peu de problème de langue, connaissent néanmoins des difficultés au quotidien. Comme le montre Géraldine Helle dans son mémoire de maîtrise de sociologie, peu d'entre eux bénéficient d'aides financières régulières (bourse ou aide parentale) et sont donc contraints de travailler, en particulier pour faire face aux dépenses de logement. L'exercice d'une activité professionnelle concurrente aux études conduit les étudiants africains à connaître moins souvent des parcours de réussite que les étudiants français. Pour faciliter l'accueil des étudiants étrangers hors programme, il serait envisageable :

✓ **d'organiser leur accueil.** Par exemple, l'Université de Nancy-Metz a créé un « guichet unique » pour les soutenir dans leurs démarches administratives.

✓ **d'encadrer ces étudiants** tout au long de leur parcours de formation pour limiter les échecs.

De l'avis du service des relations internationales de l'université, une part non négligeable des étudiants en programme d'échanges n'ont pas le niveau suffisant en français pour suivre les enseignements. Ce problème pourrait être résolu en :

✓ **sélectionnant mieux** les candidats au séjour d'études.

✓ **organisant un module de mise à niveau en français** pour tous les arrivants, en début de séjour, à l'instar de ce qui est proposé dans d'autres universités.

Pour aller plus loin

COMTE Maurice, PICHON Laure-Anne, POULARD Xavier

Les étudiants en séjour d'études à l'étranger. Qui ? Pourquoi ? Comment ?

Observatoire Universitaire Régional de l'Insertion Professionnelle (OURIP), étude n°2002-02, 2002.

COULON Alain, PAIVANDI Saeed

Les étudiants étrangers en France : l'état des savoirs

Saint-Denis, université de Paris VIII, Centre de Recherche sur l'Enseignement Supérieur, rapport pour l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE), mars 2003.

Ofipe résultats

Les parcours de étudiants africains

Université de Marne-la-Vallée, OFIPE, n°36, juillet 2003.

ROSSELLE Dominique, LENTIEZ Anne

La mobilité des étudiants français en Europe : rôle des programmes communautaires et des coopérations bilatérales

Direction générale de la coopération internationale et du développement, Ministère des affaires étrangères, mars 2002.

Numéro réalisé par Nadine Gateaud
Ingénieur d'études à l'OFIPE
Université de Marne-la-Vallée
5 Boulevard Descartes
Champs-sur-Marne
77 454 Marne-la-Vallée Cedex 2